



Appel à Candidatures : Recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration du Plan de Recherche sur le Paludisme en Guinée

1. CONTEXTE

Le paludisme demeure une préoccupation majeure en Guinée, constituant une des principales causes de morbidité et de mortalité, en particulier parmi les populations les plus vulnérables telles que les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. En réponse à ce défi de santé publique, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) de Guinée s'engage à réduire l'incidence et la mortalité liées au paludisme en mettant en œuvre des stratégies fondées sur des données scientifiques valides.

Pour maximiser l'efficacité de ses interventions, le PNLP souhaite élaborer un plan de recherche qui orientera les efforts de recherche sur le paludisme pour les prochaines années. Ce plan visera à identifier les priorités de recherche, améliorer la coordination des activités de recherche et garantir l'utilisation optimale des résultats pour influencer les politiques et pratiques de lutte contre le paludisme. Dans ce cadre, le PNLP recrutera un consultant expérimenté pour accompagner le développement de ce plan stratégique de recherche, en veillant à garantir une approche méthodique et adaptée aux besoins locaux.

L'élaboration de ce plan est cruciale pour renforcer la lutte contre le paludisme en Guinée et l'allocation optimale des ressources disponibles dans les domaines de recherche les plus pertinents. Ce plan permettra d'améliorer l'efficacité des interventions et à maximiser l'impact des stratégies de lutte contre le paludisme. En plus il sera un support pour orienter de manière précise l'ensemble des activités de recherche sur le paludisme, dont l'utilisation des résultats pourrait contribuer à une réduction significative de l'incidence et de la mortalité notamment chez les enfants et les femmes enceintes.

Le consultant sélectionné jouera un rôle clé dans cette initiative, en accompagnant le PNLP dans l'élaboration d'un plan de recherche stratégique aligné à la fois sur les objectifs du PSN 2023 - 2027 et sur les besoins spécifiques du contexte guinéen. En apportant son expertise technique et stratégique, il contribuera à la conception d'un plan de recherche capable de répondre aux défis identifiés et de faciliter la mise en œuvre de solutions adaptées. Les responsabilités du consultant incluront :

- Analyser le contexte actuel de la recherche sur le paludisme en Guinée, en évaluant les études existantes et les données disponibles ;
- Identifier les lacunes et les priorités de recherche en collaboration avec les parties prenantes clés ;

- Proposer une structure et une méthodologie pour l'élaboration du plan de recherche, en veillant à ce qu'elle soit adaptée aux besoins locaux et aux objectifs stratégiques du PNLP ;
- Rédiger un plan de recherche détaillé, comprenant une analyse de la situation, des objectifs, un budget, et un cadre de suivi-évaluation pour assurer une mise en œuvre efficace et un suivi rigoureux des progrès réalisés.

2. CONDITIONS GENERALES

2.1. Tâches du Consultant :

- Réaliser une revue documentaire des études et recherches existantes sur le paludisme en Guinée.
- Organiser des consultations avec les parties prenantes clés, y compris les chercheurs, les partenaires techniques et financiers, et les acteurs programmatiques.
- Analyser les données collectées et identifier les lacunes et les besoins en matière de recherche.
- Élaborer une première version du plan de recherche et la soumettre au PNLP pour commentaires.
- Finaliser le plan de recherche en tenant compte des retours des parties prenantes.
- Proposer un plan de mise en œuvre, incluant des mécanismes de suivi et d'évaluation.

2.2. Profil du consultant

- Qualifications académiques : Diplôme universitaire avancé (Master ou Doctorat) en santé publique, épidémiologie, recherche médicale, ou dans un domaine connexe.
- Expérience professionnelle : Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche en santé, avec une expérience spécifique dans la lutte contre le paludisme en Afrique subsaharienne.
- Compétences spécifiques :
 - Expertise en élaboration de plans stratégiques de recherche.
 - Solide connaissance des méthodologies de recherche quantitative et qualitative.
 - Excellentes capacités d'analyse et de rédaction.
 - Bonne compréhension du contexte de la santé publique en Guinée.
 - Capacité à travailler en collaboration avec diverses parties prenantes.
 - Langues : Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et oral).

2.3. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de 30 jours à compter de la date de signature du contrat et inclut la finalisation des livrables.

2.4. Lieu de la mission

La mission se déroulera principalement à Conakry, avec des déplacements possibles dans les régions de la Guinée selon les besoins.

2.5. Modalités de Soumission

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leur candidature comprenant :

- Un CV détaillé avec des références pertinentes.
- Une lettre de motivation exposant leur compréhension des TDR et leur approche pour mener à bien cette mission.
- Une proposition technique et financière détaillée.

2.6. Critères de Sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Pertinence des qualifications et de l'expérience du consultant.
- Qualité de la proposition méthodologique (Compréhension des TDR, Approche méthodologique de la mission, Capacité à mobiliser les parties prenantes concernées.
- Montant de la proposition financière.

2.7. Supervision

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur du PNLP, en étroite collaboration avec l'équipe technique de l'unité Suivi – Évaluation et du comité de recherche sur le paludisme.

2.8. Date Limite de Soumission

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 15 octobre 2024.**

3. Évaluation de la proposition technique et financière

Le score et le classement global des propositions reposeront sur une méthodologie d'évaluation par analyse cumulative, pour laquelle **le score technique comprendra 60 % et le score financier comprendra 40 %.**

3.1. Phase I — Proposition technique 100 points

Les candidats répondant aux critères seront évalués techniquement avec un maximum possible de 100 points.

Un comité d'évaluation désigné par le PNLP et CRS procédera à l'évaluation technique en appliquant les critères d'évaluation et de notation par point, comme indiqué ci-dessous. Afin de passer de la phase I du processus d'évaluation technique approfondie à la phase II de l'évaluation financière, **une proposition doit obtenir un minimum de 60 points si l'évaluation technique est d'un maximum possible de 100 points.**

La composante technique, d'une valeur totale possible de 100 points, est évaluée selon les critères suivants :

- L'expérience générale du soumissionnaire dans le domaine de la recherche en santé publique
- L'expérience dans l'élaboration des plans stratégiques de recherche

- Une proposition méthodologique clair et l'adéquation de son contenu par rapport au sujet du Projet. La méthodologie de travail doit inclure une revue documentaire, un entretien avec les acteurs clés et un atelier de consolidation du plan. Cette proposition ne doit pas excéder 5 pages.
- Compétence scientifique du soumissionnaire, appréciée sur le fondement des CV et de la bibliographie (ORCID, Profil Google Scholar, ...).
- Les attestations des services rendus ou tout autres documents en annexe de la proposition (preuves à l'appui)

Description	Nombre de points
Expérience du soumissionnaire dans le domaine élaboration de plans recherche en nombre d'années Répartition des échelles des points : <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'expérience : 0 • Moins de 5 ans d'expérience : 10 points • Plus de 5 ans d'expérience : 20 points 	20
Expérience du soumissionnaire dans le domaine élaboration de plans stratégiques de recherche en nombre d'années Répartition des échelles des points : <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'expérience : 0 • Moins de 5 ans d'expérience : 5 points • Plus de 5 ans d'expérience : 10 points 	10
Niveau académique du soumissionnaire <ul style="list-style-type: none"> • Formation en santé publique (Master) : 5 points • Formation en santé publique (PhD) : 10 points • Professeur des universités (SP, Infectiologie, autres) : 20 points 	20
Compétences analytiques et rédactionnelles démontrées par des publications scientifiques <ul style="list-style-type: none"> • Pas de publication scientifique : 0 point • 5 publications scientifiques : 5 points • Plus de 10 publications scientifiques : 10 points • Plus de 10 publications et au moins une expérience de recherche sur le paludisme : 20 points 	20
Qualité de la proposition méthodologique : <ul style="list-style-type: none"> • - Pertinence et Faisabilité de la méthodologie claires : 30 points • -Adéquation moyenne : 15 points • -Mauvaise adéquation : 5 points 	30
Total	100

NB : Toute omission de document demandé sera considérée comme absence du document en question et entrainera la perte de points assigné à l'évaluation dudit document.

3.2. Phase II – proposition financière / budget (100) points

Les propositions financières seront évaluées après l'évaluation technique. Les propositions financières des candidats seront évaluées selon l'adéquation du budget prévisionnel avec la proposition méthodologique de réalisation de la mission

Le budget prévisionnel doit, au minimum, contenir les éléments suivants :

- Les honoraires du consultant ;
- Le détail des coûts de mission (revue documentaire, entretiens) ;
- Le détail des coûts pour l'atelier de consolidation ;
- Tout autres coûts utiles et le narratif du budget décrivant les principaux facteurs de coût et comment ces dépenses sont liées aux activités prévues pour la mission.

EVALUATIONS DES PROPOSITIONS FINANCIÈRES : 100 points

Les propositions financières seront évaluées selon le tableau suivant :

Description	Critère	Nombre de points
Adéquation du budget prévisionnel avec le proposition technique	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne adéquation = de 86 à 100 points • Adéquation moyenne = de 50 à 85 points • Adéquation insuffisante = de 1 à 49 points 	100

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points. Cette étape ne concerne que les offres ayant totalité un minimum de 60 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières éligibles passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires comme précisé au point.

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0,6 et 0,4. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique x 0,6 + la note de l'évaluation financière x 0,4

3.3. Attribution du contrat

a- Critères d'attribution

Le contrat sera attribué au candidat dont l'offre aura été la mieux notée après négociation d'un contrat acceptable. PNL/CRS se réserve le droit de mener avec le candidat des négociations concernant le contenu de son offre. L'attribution n'entrera en vigueur qu'après acceptation par le candidat retenu des modalités de CRS et des termes de référence — énoncé des travaux.

b- Notification d'attribution et signature de l'accord

Le candidat dont l'offre a été retenue recevra une notification écrite de PNL/CRS avant l'expiration de la validité de l'offre. La notification précisera la valeur maximale du contrat/projet de recherche. Un contrat sera rédigé et négocié avec le fournisseur retenu avant l'émission d'un ordre ferme de contrat/convention.

Le candidat choisi devra commencer l'élaboration du plan de recherche à compter de la date convenue au moment de l'attribution.

L'enveloppe devra contenir l'offre technique et financière et porter la mention : « Élaboration du Plan de Recherche sur le Paludisme de la Guinée »

Les dossiers doivent être soumis, soit par envoi électronique à l'adresse de bids.guinee@crs.org ou par dépôt physique au plus tard le **15 octobre 2024 à 13h au bureau de CRS à l'adresse suivante :**

Immeuble CRS, carrefour ambiance, Nongo/Commune de Ratoma, BP 128 Conakry, Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

Destinataire : A Mr le Représentant Résident de CRS Guinée

Objet : Élaboration du Plan de Recherche sur le Paludisme de la Guinée - septembre 2024

NB /Aucune autre mention particulière sur la grande enveloppe ne sera admise (cachet du cabinet/consultant, signature, nom, etc.)

Conakry, le 26 septembre 2024

F. Hoff
26/09/24
F. Hoff (CRS)

